



RCS : MELUN

Code greffe : 7702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MELUN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 01969

Numéro SIREN : 538 430 554

Nom ou dénomination : TIJOUX RENOVATION

Ce dépôt a été enregistré le 21/06/2017 sous le numéro de dépôt 3668

3 668

ACTIFI CONSEIL

Société d'Expertise Comptable

SARL au capital de 70 000 Euros

79, avenue Franklin Roosevelt

77210 AVON

433 567 807 RCS MELUN

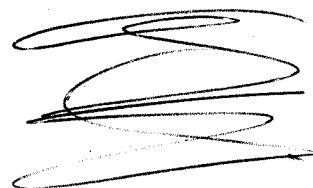
Tél : 01 60 72 62 58

Fax : 01 60 72 26 08

SAS TIJOUX RENOVATION
3 RUE GEORGES VILLETTE
77250 ECUELLES

COMPTES ANNUELS
AU
30 SEPTEMBRE 2015

"certifié conforme"



ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 19/07/2012, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise :

SAS TIJOUX RENOVATION
3 RUE GEORGES VILLETTE
77250 ECUELLES

relatifs à l'exercice du 01/10/2014 au 30/09/2015

qui se caractérisent par les données suivantes :

-Total du bilan,	22 808	Euros
-Chiffre d'affaires	122 119	Euros
-Résultat net comptable,	2 542	Euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à Avon
Le 11/01/2016



Alain RAFFARD
Expert Comptable

SAS TIJOUX RENOVATION

3 RUE GEORGES VILLETTE

77250 ECUELLES

COMPTES ANNUELS du 01/10/2014 au 30/09/2015

	Pages
- <i>Bilan actif-passif</i>	1 et 2
- <i>Compte de résultat</i>	3 et 4
- <i>Liasse 2065</i>	5 et 6
- <i>Liasses 2033-A à 2033-F</i>	7 à 12
- <i>Soldes intermédiaires de gestion</i>	13

ACTIFI CONSEIL

79 AVENUE FRANKLIN ROOSEVELT

77210 AVON

01.60.72.62.58

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2015 12			Exercice N-1 30/09/2014 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)				
	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage	4 183	2 509	1 674	2 723
	Autres immobilisations corporelles	1 775	1 480	295	683
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations financières (2)				
	Participations mises en équivalence				
	Autres participations	15		15	15
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
Total II		5 973	3 989	1 984	3 421
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours				
	Matières premières, approvisionnements	1 400		1 400	1 500
	En-cours de production de biens	3 591		3 591	1 400
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes	400		400	
	Créances (3)				
	Clients et comptes rattachés	4 568		4 568	4 629
	Autres créances	4 241		4 241	2 631
	Capital souscrit - appelé, non versé				
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	6 465		6 465	5 625
	Charges constatées d'avance (3)	159		159	1 030
	Total III	20 824		20 824	16 815
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Comptes de Régularisation	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		26 797	3 989	22 808	20 237

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2015 12	Exercice N-1 30/09/2014 12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	500	500
	Réserves		
	Réserve légale	50	50
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	3 922	3 845
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	2 542	78
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total I	7 014	4 472
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total II		
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total III		
DETTES (I)	Dettes financières		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		
	Concours bancaires courants		
	Emprunts et dettes financières diverses		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes d'exploitation		
Comptes de Régularisation	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 255	8 313
	Dettes fiscales et sociales	8 539	7 451
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total IV	15 794	15 764
	Ecarts de conversion passif (V)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	22 808	20 237

(1) Dont à moins d'un an

15 794

15 764

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2015 12			Exercice N-1 30/09/2014 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	122 119		122 119	110 830		11 289	10.19
Chiffre d'affaires NET	122 119		122 119	110 830		11 289	10.19
Production stockée			2 191	1 400		791	56.50
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 692	3 331		1 639	49.20
Autres produits			1	0		1	161.11
Total des Produits d'exploitation (I)			126 003	115 561		10 442	9.04
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			53 210	47 296		5 914	12.50
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			100	100		200	200.00
Autres achats et charges externes *			28 444	28 501		57	0.20
Impôts, taxes et versements assimilés			1 635	916		719	78.54
Salaires et traitements			25 622	24 997		624	2.50
Charges sociales			12 404	12 049		355	2.95
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 437	1 393		44	3.17
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			23	5		18	358.94
Total des Charges d'exploitation (II)			122 875	115 057		7 818	6.80
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			3 128	504		2 624	520.07
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/09/2015	30/09/2014	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	137	190	53	27.77
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	137	190	53	27.77
2. Résultat financier (V-VI)	137	190	53	27.77
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	2 991	315	2 676	850.99
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		199	199	100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII		199	199	100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		199	199	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	449	38	411	NS
Total des produits (I+III+V+VII)	126 003	115 561	10 442	9.04
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	123 461	115 484	7 978	6.91
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	2 542	78	2 464	NS

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées



IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01102014	et clos le	30092015	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SAS TIJOUX RENOVATION	3 RUE GEORGES VILLETTE
	77250 ECUELLES
SIRET	5 3 8 4 3 0 5 5 4 0 0 0 1 3
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	PLOMBIER CHAUFFAGISTE	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
--------------------	-----------------------	--	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	0	Bénéfice imposable à 15%	2 991	Déficit	
2 Plus-values	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%					
PV à long terme imposables à 15%						
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quindecies)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes	☐	Zones franches urbaines	☐	Pôle de compétitivité	☐
Entreprises nouvelles, art 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Autres dispositifs	☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	☐
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %			

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	
--	--

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessible sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique Recherche de formulaires, numéros d'imprimés 2032 ou 2033, formulaires 2032-NOT ou 2033-NOT.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
ACTIFI CONSEIL 79 AVENUE FRANKLIN ROOSEVELT 77210 AVON Tél: 01.60.72.62.58	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: Lieu ECUELLES
Tél:	Qualité et nom du signataire: PRESIDENT TIJOUX VINCENT
	Signature

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1) payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)	c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	d		
Montant des distributions	e		
autres que celles visées en (a),	f		
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)	g		
	h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)	i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	j		
Montant des revenus répartis (5)	Total (a à h)		

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué.	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	Indemnités forfaitaires.	Remboursements.
1	2	3	4	5	6	7	8
TIJOUX 3 RUE GEORGES VILLETTE							
77250 EQUELLES	10	2014	5 748				
M TIJOUX VINCENT 3 RUE GEORGES VILLETTE							
77250 EQUELLES	10	2015	15 246				

H AFFECTATION DES VOITURES DE TOURISME

Voitures affectées aux dirigeants ou aux cadres

Voitures utilisées pour les besoins généraux de l'exploitation

Caractéristiques marque et puissance	Nom, qualité et adresse de la personne à laquelle la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)	Caractéristiques marque et puissance	Service auquel la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)

I DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les	25 995	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
ADRS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT imputée sur les PVL de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Désignation de l'entreprise SAS TIJOUX RENOVATION

Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 3 RUE GEORGES VILLETTE

77250 ECUELLES

Numéro SIRET * 53843055400013

Durée de l'exercice en nombre de mois *

12

Durée de l'exercice précédent *

12

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				30092015	30092014
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010	012		
	Fonds commercial *				
	Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	030	1 969	3 406
	Immobilisations financières * (1)	040	042	15	15
Total I (5)		044	048	1 984	3 421
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052	4 991	2 900
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066	400	
	Créances (2)	068	070	4 568	4 629
	Clients et comptes rattachés *				
ACTIF CIRCULANT	Autres * (3)	072	074	4 241	2 631
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086	6 465	5 625
	Charges constatées d'avance *	092	094	159	1 030
	Total II	096	098	20 824	16 815
Total général (I+II)		110	112	22 808	20 237
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		500	500
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126		50	50
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131		3 922	3 845
	Report à nouveau	134			
	Résultat de l'exercice	136		2 542	78
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142		7 014	4 472
	Provisions pour risques et charges	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		7 255	8 313
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169		8 539	7 451
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176		15 794	15 764
	Total général (I + II + III)	180		22 808	20 237
RENOUVELLEMENT	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302, Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise SAS TIJOUX RENOVATION

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le
13 0 0 9 2 0 1 5Exercice N-1 clos le
13 0 0 9 2 0 1 4

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		dont export et livraisons intracommunautaires		209		210						
	Production vendue	biens			215		214						
		services *			217		218	122 119	110 830				
	Production stockée *		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	2 191	1 400					
	Production immobilisée *					224							
	Subventions d'exploitation reçues					226							
	Autres produits					230	1 693	3 331					
		Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	126 003	115 561						
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234							
	Variation de stock (marchandises) *					236							
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238	53 210	47 296					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *					240	100	(100)					
	Autres charges externes * :		(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)			242	28 444	28 501					
	Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	560	244	1 635	916					
	Rémunérations du personnel *					250	25 622	24 997					
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	12 404	12 049					
	Dotations aux amortissements *					254	1 437	1 393					
	Dotations aux provisions					256							
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			262	23	5					
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260										
			Total des charges d'exploitation (II)			264	122 875	115 057					
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	3 128	504						
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers		(III)			280							
	Produits exceptionnels		(IV)			290							
	Charges financières		(V)			294	137	190					
	Charges exceptionnelles		(VI)			300		199					
	Impôts sur les bénéfices *		(VII)			306	449	38					
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)					310	2 542	78						
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	2 542	314						
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316							
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318							
	Provisions non déductibles *					322							
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)					324	449						
Déductions	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248								
	Entreprise nouvelles (44. sexies)	986	Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987	Zones de restructuration de la défense (44. terdecies)	127	Zones de revitalisation rurales (44. quinquies)	138					
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989				342					
	Divers dont ZFA (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346		350					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			352	2 991	354						
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)					356							
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :							360					
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			370	2 991	372						
Primes et cotisations complémentaires facultatives		381		Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant*	380		n° du centre de gestion agréé :	388					
Montant de la T.V.A. collectée		374	10 754	Effectif moyen du personnel* :	376	1	dont apprentis :	0	handicapés :	0	Effectif affecté à l'activité artisanale	861	
Montant de la T.V.A. déductible sur biens et services (sauf immobilisations) :		378	13 399	Montants des prélèvements personnels de marchandises*	399								

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS TIJOUX RENOVATION

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ						Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	402	404	406	
	Autres	410	412	414	416	
Immobilisations corporelles	Terrains	420	422	424	426	
	Constructions	430	432	434	436	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	4 183	444	446	4 183
	Installations générales agencements divers	450	452	454	456	
	Matériel de transport	460	1 000	464	466	1 000
	Autres immobilisations corporelles	470	775	474	476	775
Immobilisations financières		480	15	484	486	15
TOTAL		490	5 973	494	496	5 973

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	1 460	532	1 049	534		536	2 509
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550	455	552	250	554		556	705
	Autres immobilisations corporelles	560	637	562	138	564		566	775
TOTAL		570	2 552	572	1 437	574		576	3 989

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5					
	6	7	8	9	10					

Immobilisations	Valeur d'actif *		Amortissements *		Valeur résiduelle		Prix de cession *		Plus ou moins-values							
	①		②		③		④		Court terme * ⑤		Long terme					
											19 % ⑥		15 % ou 16 % ⑦		0 % ⑧	
1																
2																
3																
4																
5																
6																
7																
8																
9																
10																
TOTAL	578		580		582		584		586		581		587		589	
Plus-values taxables à 19 % (1)					579		Régularisations		590		583		594		595	
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)												591				
TOTAL									596		585		597		599	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : SAS TIJOUX RENOVATIONNéant ☒ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800	☐

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise : SAS TIJOUX RENOVATION

Néant ☒ *

Exercice ouvert le : 01102014

et clos le : 30092015

Durée en nombre de mois 12

I - PRODUCTION DE L'ENTREPRISE

Ventes de marchandises	108
Production vendue - Biens	109
Production vendue - Services	141
Production stockée	111
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	113
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	115
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153
TOTAL 1	144

II - CONSOMMATION DE BIENS ET SERVICES EN PROVENANCE DE TIERS (1)

Achats de marchandises (droits de douanes compris)	121
Variation de stock (marchandises)	122
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	145
Autres achats et charges externes à l'exception des loyers et redevances	125
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148
Abandon de créances à caractère commercial	149
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	133
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135
TOTAL 2	152

III - VALEUR AJOUTÉE PRODUITE

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	137
-----------------------------	--------------------------	------------

IV - CONTRIBUTION SUR LA VALEUR AJOUTÉE DES ENTREPRISES

Valeur ajoutée de référence assujettie à la CVAE (à reporter sur la 1329 et la 1330-CVAE)	117
---	------------

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n° 1330-CVAE, alors compléter le cadre ci-dessous.
Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE.

Mono-etablissement au sens de la CVAE	020
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022
Période de référence	du 024 au 160
Date de cessation	186

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F 2015

Page 12

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III du C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

3 0 0 9 2 0 1 5

N° SIRET

5 3 8 4 3 0 5 5 4 0 0 0 1 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS TIJOUX RENOVATION

ADRESSE (voie)

3 RUE GEORGES VILLETTE

CODE POSTAL

77250

VILLE

ECUELLES

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	10

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique TIJOUX Prénom(s) VINCENTNom marital % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 10Naissance : Date 290778 N° Département 93 Commune NEUILLY SUR MA Pays FRANCEAdresse : N° 3 Voie RUE GEORGES VILLETTECode postal 77250 Commune ECUELLES Pays FRANCETitre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 30/09/2015 12		Exercice N-1 30/09/2014 12		Ecart N / N-1	
		% CA		% CA	Euros	%
Ventes marchandises + Production	124 310	100.00	112 230	100.00	12 080	10.76
+ Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues						
Marge commerciale						
+ Production vendue	122 119	98.24	110 830	98.75	11 289	10.19
+ Production stockée ou déstockage	2 191	1.76	1 400	1.25	791	56.50
+ Production immobilisée						
Production de l'exercice	124 310	100.00	112 230	100.00	12 080	10.76
- Matières premières, approvisionnements consommés	53 310	42.88	47 196	42.05	6 114	12.95
- Sous traitance directe	33	0.03	121	0.11	88	72.55
Marge brute de production	70 967	57.09	64 913	57.84	6 054	9.33
Marge brute globale	70 967	57.09	64 913	57.84	6 054	9.33
- Autres achats + charges externes	28 411	22.85	28 379	25.29	31	0.11
Valeur ajoutée	42 557	34.23	36 533	32.55	6 023	16.49
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes et versements assimilés	1 635	1.32	916	0.82	719	78.54
- Salaires du personnel	25 622	20.61	24 997	22.27	624	2.50
- Charges sociales du personnel	12 404	9.98	12 049	10.74	355	2.95
Excédent brut d'exploitation	2 895	2.33	1 429	1.27	4 324	302.61
+ Autres produits de gestion courante	1		0		1	161.11
- Autres charges de gestion courante	23	0.02	5		18	358.94
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges	1 692	1.36	3 331	2.97	1 639	49.20
- Dotations aux amortissements	1 437	1.16	1 393	1.24	44	3.17
- Dotations aux provisions						
Résultat d'exploitation	3 128	2.52	504	0.45	2 624	520.07
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers						
- Charges financières	137	0.11	190	0.17	53	27.77
Résultat courant	2 991	2.41	315	0.28	2 676	850.99
+ Produits exceptionnels						
- Charges exceptionnelles			199	0.18	199	100.00
Résultat exceptionnel			199	0.18	199	100.00
- Impôt sur les bénéfices	449	0.36	38	0.03	411	NS
- Participation des salariés						
Résultat NET	2 542	2.04	78	0.07	2 464	NS

TIJOUX RENOVATION
SAS au capital de 500 euros
Siège social : 3 Rue Georges Villette
77250 ECUELLES

538430554 RCS MELUN

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT
Exercice clos le 30 septembre 2015

Monsieur, Vincent Tijoux, Président associé de la société TIJOUX RENOVATION, a , conformément aux dispositions de l'article L.227-9 du Code de commerce, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2015, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

-situation et évolution de la société au cours de l'exercice.

Les résultats de l'exercice clos le 30 septembre 2015 est en augmentation.

-Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Nous ne devons pas relâcher nos efforts de développement de notre chiffres d'affaires afin de faire face à une conjoncture économique morose.

-Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 30 septembre 2015, date de la clôture de l'exercice, aucun événement n'est à signaler.

Activité en matière de recherche et développement

La Société n'a effectué aucune activité de recherche et développement au cours de l'exercice écoulé.

RESULTATS – AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Les comptes annuels ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2015 le chiffre d'affaire s'est élevé à 122119 euros contre 110830 euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu d'une production stockée pour 2191 euros et de transfert de charges pour 1692 euros le total des produits d'exploitation s'élève à 126 003 euros.

Les charges d'exploitation quant à elles s'élèvent à 122 875 euros et comprennent :

les achats de matières premières et autres approvisionnements pour	53 210 euros
la variation de stock pour	100 euros
les autres achats et charges externes pour	28 444 euros
les impôts et taxes pour	1 635 euros
les salaires et traitements pour	25 622 euros
les charges sociales pour	12 404 euros
les dotations aux amortissements pour	1 437 euros
autres charges pour	23 euros

le résultat d'exploitation ressort bénéficiaire à 3 128 euros.

Après prise en compte du résultat financier négatif de 137 euros, et de l'impôt société pour 449 euros, le résultat de l'exercice présente un bénéfice de 2 542 euros.

Proposition d'affectation du résultat.

Les comptes annuels (bilan et comptes de résultats) tels qu'ils sont présentés font apparaître un bénéfice de 2 542 euros qu'il y aurait lieu d'affecter au poste « autres réserves »

En conséquence de cette affectation le poste « autres réserves » présenterait un solde créditeur de 6 464 euros.

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des impôts, l'Assemblée générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'est intervenue au titre des exercices précédents.

Dépenses non déductibles fiscalement.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucune dépense ou charge visée à l'article 39-4 dudit code, n'est intervenue.

Conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce, il convient de rappeler qu'une convention a été conclue entre la Société et l'associé unique au cours de l'exercice écoulé.

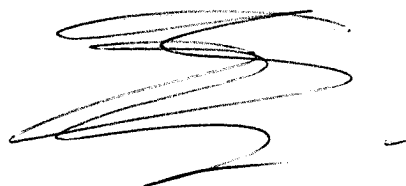
ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Il est rappelé qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.

Rémunération du Président

Il y aura lieu d'approuver la rémunération du Président au titre de ses fonctions.

Le Président



TIJOUX RENOVATION
SAS au capital de 500 euros
Siège social : 3 Rue Georges Villette
77250 ECUELLES

538430554 RCS MELUN

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DUU 31 MARS 2016

DECISION D'AFFECTION DU RESULTAT
de l'exercice clos le 30 septembre 2015

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 2542 euros au poste « autres réserves »

En conséquence de cette affectation, le poste « autres réserves » s'élèvent à 6464 euros.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des exercices antérieurs.

Certifié conforme
Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the end, positioned below the text 'Le Président'.

TIJOUX RENOVATION
SAS au capital de 500 euros
Siège social : 3 Rue Georges Villette
77250 ECUELLES

538430554 RCS MELUN

PROCES – VERBAL DES DECISIONS DE L' ASSOCIE UNIQUE
DU 31 MARS 2016

L' an deux mille seize,
Le trente et un mars,
A 16 heures

Monsieur Vincent Tijoux, demeurant 3 rue Georges Villette 77250 ECUELLES, associé unique et Président de la société TIJOUX RENOVATION,

I – A préalablement exposé ce qui suit :

Monsieur Vincent Tijoux, Président associé a établi et arrêté les comptes annuels (bilan et compte de résultat) de l'exercice clos le 30 septembre 2015 ainsi que le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

II- A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2015,
- Approbation des charges non déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce,
- Rémunération du Président.

PREMIERE DECISION :

L'associé unique, sur la base de son rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2015 ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'associé unique prend acte qu'aucune dépense ou charge visée à l'article 39-4 dudit code n'est intervenue.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 2542 euros au poste « autres réserves »

En conséquence de cette affectation, le poste « autres réserves » s'élève à 6464 euros .

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été attribué au cours des exercices antérieurs.

TROISIEME DECISION

Conformément aux dispositions de l'article L.227-10 du Code de commerce, la présente décision fait mention de la convention poursuivie au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2015 entre la Société et l'associé unique, à savoir :

- Monsieur Vincent Tijoux a domicilié la Société à titre gratuit au sein de son domicile personnel au 3 rue Georges Villette 77250 ECUELLES

QUATRIEME DECISION

L'associé unique rappelle qu'il a perçu au titre de ses fonctions de Président de la société une rémunération de VINGT CINQ MILLE SIX CENT VINGT DEUX EUROS (25 622 €) au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2015.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

"certifié conforme"
Le Président

